



Incursion dans le quotidien des profs à l'éducation des adultes

L'éducation des adultes est un monde en soi. Les membres du Comité de la formation générale des adultes du Syndicat ont rédigé ce texte avec pour objectif d'ouvrir une porte sur leur quotidien afin de partager leur réalité avec leurs collègues du secteur des jeunes et de la formation professionnelle.

Une classe en FGA

Dans les centres d'éducation des adultes, les classes sont hétérogènes et souvent composées d'individus ayant vécu plusieurs échecs au secteur des jeunes. Il faut savoir que la fréquentation scolaire n'est plus obligatoire pour cette clientèle, puisqu'ils sont âgés de 16 ans et plus. Les élèves, de tous âges, arrivent à tout moment de l'année. Une majorité de jeunes adultes âgés entre 16 et 20 ans côtoient des adultes plus âgés : une jeune maman, un retraité, un manœuvre souhaitant changer de carrière, une personne se relevant d'un accident de la route devant se réorienter, etc.

Soulignons également qu'à leur arrivée dans les centres, les cotes TC, TSA, TDAH, FMA n'existent plus. Le Ministère les considère guéris ! L'enseignant doit donc guider ces élèves dans leurs apprentissages avec très peu d'appui des services éducatifs complémentaires, faute de budget accordé.

Il doit aussi créer un climat de classe propice aux apprentissages de

Suite en page 4

L'édito du Président



Influence et leadership !

Champlain dans les médias

Nous le répétons souvent dans ces pages : la dernière ronde de négociations nationales a définitivement mis l'éducation au centre des priorités de la population québécoise.

S'il est vrai que nos collègues infirmières et préposées notamment, qui ont tout autant besoin que nous d'alerter la population sur leurs conditions de travail, ont occupé une large part de l'espace public au cours des dernières semaines, il n'en demeure pas moins que les dix derniers jours ont été très occupés médiatiquement pour le Syndicat de Champlain. Il faut croire que c'est parce que l'école québécoise est malade !

D'abord, au niveau local, des enjeux très importants ont été traités. Même si, en raison de la tempête, notre visite aux commissaires dans le cadre de la négociation de la convention collective locale du côté de la section Marie-Victorin a dû être annulée, la journaliste du *Courrier du Sud* a réalisé une entrevue avec la vice-présidente, Caroline Manseau, pour en discuter.

Puis, *L'Œil Régional* s'est intéressé à la pénurie de personnel dans nos milieux et en a discuté avec le vice-président de la section des Patriotes (enseignants), Richard Bisson.

Ensuite, les deux journées de réflexion initiées par le ministre Proulx la semaine dernière ont mis la formation professionnelle à l'ordre du jour médiatique. Mario Dumont voulait que j'en discute avec lui à son émission à TVA.

Enfin, *Le Devoir* a publié un reportage choc sur la violence dans nos écoles et les enseignantes et les enseignants qui en



font les frais. Très au fait du dossier, notre conseillère à la santé et sécurité du travail, Marie-Claude Palardy, a donné une entrevue de fond à la journaliste. Elle a d'ailleurs été

abondamment citée dans l'article.

Ce sujet a fait beaucoup de vagues partout au Québec et Bernard Drainville a voulu m'en parler à son émission sur les ondes du 98,5 FM. En entrevue, j'ai bien entendu souligné que le personnel de soutien était aussi touché par cette violence.

Grosse semaine, comme on dit !

Salut M. Pierre

J'ai été dévasté d'apprendre, samedi matin, le décès soudain du collègue Pierre Lesage, prof d'éducation physique à l'école D'Iberville à Saint-Hubert, où il travaillait pendant 32 ans. Je tiens à le souligner ici parce que j'ai eu le bonheur de travailler 8 ans avec M. Pierre, de coviturer pendant 5 ans avec lui et surtout, d'assister à ma première assemblée syndicale du défunt Syndicat de Taillon avec lui, alors que j'étais son délégué substitut.

Toutes mes pensées vont à ses proches et à la gang de l'école D'Iberville qui n'a pas eu la chance de lui dire au revoir. En 1998, tu m'avais dit que je ferais un bon président. Je n'ai pas eu la chance de t'en reparler, parce qu'on croit toujours qu'on aura un autre tantôt pour le faire... J'espère juste que tu m'as trouvé pas pire ! Salut, M. Pierre !

Éric Gingras



Conférence d'Amnistie internationale La défense des droits humains

Les 24 et 31 janvier dernier, plusieurs membres du Syndicat de Champlain ont assisté à la conférence de Perrine Curé, militante et coordinatrice pour Amnistie internationale, invitée par le comité sociopolitique.

Même si l'organisme n'a plus besoin de présentation, il est pertinent de savoir qu'il regroupe plus de 7 millions de membres autour du globe et qu'il intervient dans plus de 150 pays depuis plus de 50 ans. Son travail s'appuie essentiellement sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et consiste à défendre les droits des humains bafoués et non respectés.

Qui n'a jamais entendu quelqu'un dire : « Les réfugiés profitent de nos programmes sociaux ! », « Le Canada accueille trop de réfugiés ! », ou encore « Les réfugiés prennent nos jobs ! ». Afin de bien comprendre les enjeux, la conférencière nous a d'abord fait jongler avec différents termes : réfugié, déplacé, migrant et demandeur d'asile.

Puis, à partir d'éléments de l'actualité, de statistiques et de documents officiels, Perrine Curé s'est ensuite employée à déconstruire les préjugés les plus tenaces. Son éloquence, son aisance et sa connaissance des droits internationaux hors du commun ont permis aux participants de faire un voyage au cœur de la misère humaine. Impossible de rester impassible devant le fait qu'on compte sur Terre plus de 65 millions de réfugiés et de déplacés ! Une conférence essentielle dans le contexte actuel.

Intéressé ? Consultez la brochure informative « En danger et non dangereux » au lien suivant : http://refugies.amnistie.ca/pdf/livretMontageFinale2017_montagePDF_lowres.pdf

Sandra Boudreau
Coordonnatrice



L'Outil de travail quotidien 2018-2019 Et le gagnant est...

Félicitations à Philippe Gendreau, enseignant d'Éthique et médias à l'École secondaire Ozias-Leduc à Mont-Saint-Hilaire, dont la photographie a été choisie pour figurer en page couverture de *L'Outil de travail quotidien 2018-2019*!



« Sur le mur »

Photographe : Philippe Gendreau, enseignant

« Un dimanche matin pluvieux d'automne, je viens de conduire mon fils à un atelier de jeu devant la caméra. Sur le mur d'un édifice de la rue Louis-Hébert (rue de mes grands-parents) à Montréal, quelques mots qui captent mon attention: "Sujet, verbe, compliment."

Je capture le graffiti pour le montrer à ma famille, mes élèves et ma collègue de français Hélène Dutil.

Le monde peut être dur, cruel. Ici, sur un mur, une personne a pris le temps de faire de la poésie. Mon amoureuse a comme philosophie que : "La bonté appelle la bonté". Faire le beau, dire le beau. Simple non ? »

Nous vous rappelons que le planificateur *L'Outil de travail quotidien* a été rafraîchi tant au niveau du visuel qu'au niveau du contenu et que le nombre de périodes a été ajusté afin de convenir à tous les milieux.

Vous avez jusqu'au 20 février pour passer vos commandes.

Détails et commandes :
syndicatchamplain.com

Journée internationale des femmes

L'épinglette du 8 mars : symbole des luttes féministes

Portez fièrement l'épinglette « Féministes tant qu'il le faudra ! » pour envoyer un message sans équivoque sur notre volonté de revendiquer une société juste, solidaire et égalitaire.

Pour chaque épinglette vendue au coût de 4,00 \$, un don sera versé à une maison d'hébergement pour femmes.

Détails et commandes :
syndicatchamplain.com

Le Comité des femmes

féministes
tant
qu' il le
faudra !



De la baguette aux courbettes

Il y a plusieurs années, et cela, jusqu'à la fin des années 1960 environ, la baguette de l'enseignant ou la *strap* du frère Victor se faisaient aller affreusement sur les doigts et les paumes des élèves qui avaient le malheur de confronter, de répondre impoliment, de se comporter avec un peu trop de fougue en classe. Cette violence physique était inadmissible et on l'a bannie. Heureusement.

Mais a-t-elle vraiment été bannie ? Morsures aux bras, aux mains, aux seins, parfois au visage, coups de pied au ventre, dans le dos, coups à la tête, propos injurieux, menaces de s'en prendre aux biens et aux proches, menaces de mort sont pourtant encore bien présents dans les établissements scolaires.

Seulement, les victimes sont maintenant les enseignantes et les enseignants, les techniciennes en éducation spécialisée, les éducatrices en services de garde, les surveillantes du midi ; les bourreaux sont les élèves et trop souvent leurs parents.

Comment se fait-il que ce qui n'était pas normal avant le soit maintenant devenu ?

Une remarque sur la qualité du travail d'un élève, une note sur un examen ou dans l'agenda, une conséquence suite à un manquement au code de vie : tout est sujet à condamner le fautif, celui qui a osé faire son travail, l'intervenant.

Alors qu'il n'y a pas si longtemps, les parents prenaient le parti du personnel de l'éducation, de l'adulte, la figure d'autorité en leur absence, aujourd'hui, ils donnent droit aux insatisfactions de



mindino / 123RF.com

leur enfant, allant même jusqu'à porter des accusations et à menacer les enseignants et le personnel de soutien de leur faire perdre leur emploi et de parler d'eux dans les médias.

Des parents règlent leur compte sur Internet, invitant d'autres parents à faire de même. Les élèves plus vieux se payent également la traite sur les réseaux sociaux en « partant » des cancons, des rumeurs. Le premier réflexe des parents est de croire leur enfant et de réagir en conséquence en agressant verbalement et même parfois physiquement le personnel.

Mais le plus troublant est certainement le comportement de plusieurs directions, pas toutes heureusement, en lien avec cette violence. En fait, pour plusieurs, la vérité n'est plus au cœur des faits.

Quand des directions osent dire des phrases telles que : « C'est ta parole contre la sienne ! », elles n'accordent ainsi pas plus de poids à la version du personnel qu'à celle de l'enfant. Alors, l'enfant empereur règne en roi et maître. On se courbe devant lui.

La source des difficultés a changé de côté... Afin de ne pas ulcérer les géniteurs de l'enfant empereur et ce dernier, on a bifurqué le regard. On a interrogé celles et ceux qui lui enseignent.

De grandes solutions sont alors apparues : « As-tu pensé à créer un lien ? », « Passe plus de temps seule avec lui », « Le matin, en entrant, dis-lui bonjour avec un contact visuel et assure-toi qu'il soit de bonne humeur » ! Il y a eu aussi l'arrivée des explications qui confortent la violence : « Il a eu un mauvais début de journée », « Il a fait des progrès quand même », « Il faut le comprendre, il est sensible aux bruits »...

Sont aussi apparus les « Arrête d'en parler aux autres parce que c'est négatif pour le climat », « Quand tu pleures, reste dans ta classe, ne va pas au salon du personnel ».

Il n'y a pas d'exagération, tous ces exemples sont bien réels. Pourtant, on banalise les situations de violence et elles dégénèrent, rendant le personnel malade et les climats d'école exécrables.

Comment se fait-il que les autres enfants, aux premières loges d'un tel spectacle, ne soient pas considérés ? Tout comme le personnel de l'éducation, ils vivent de l'anxiété et ils méritent mieux.

On décrie la violence faite aux aînés, l'intimidation et la violence sexuelle, entre autres. Quand cessera-t-on de dire que la violence verbale et physique subie par le personnel enseignant et de soutien est normale en éducation ? Elle ne l'est pas.

Mireille Proulx
Coordonnatrice



Vous avez manqué la table ronde avec les trois fondateurs du Lab-École et le Syndicat de Champlain ?

Un événement à revoir sur le site Internet du Syndicat !
syndicatchamplain.com

Incursion dans le quotidien des profs à l'éducation des adultes (suite)

chacun, en accord avec leur degré individuel de maturité et d'autonomie. Tout ce beau monde présente aussi des situations de vie personnelle très variées : un jeune vivant avec des parents inaptes, une élève submergée par l'anxiété, un travailleur devant concilier travail et études, un ancien détenu, une mère monoparentale essayant d'améliorer son sort, un élève essayant pour la 4^e fois de réussir ses mathématiques de 3^e secondaire souhaitant devenir vétérinaire, etc.

Trois mots à retenir : enseignement adapté différencié !

L'enseignant aux adultes ne peut se permettre une planification de cours trop rigide ; il doit régulièrement adapter son enseignement aux élèves. Présentement, l'enseignement le plus utilisé est l'enseignement individualisé. Un enseignant se doit d'harmoniser sa façon d'expliquer une notion avec les types d'élèves qui se trouvent devant lui. Il est toutefois possible qu'il doive avoir recours, dans une même journée, à de l'enseignement magistral, à de l'enseignement en sous-groupe avec des élèves de même niveau ou de niveaux différents ou à de l'enseignement par projet. La différenciation est essentielle à l'éducation des adultes et fait partie du quotidien.

Un enseignant à l'ÉDA doit composer avec une situation propre au secteur adulte : l'enseignement multiniveau et même multimatière à l'intérieur d'une même classe. Imaginez une enseignante qui doit offrir, lors d'une même période,



le programme de mathématiques de la 1^{re} à la 5^e secondaire et le programme de sciences de 4^e et 5^e secondaire. De plus, la réforme rend la tâche de l'enseignant plus complexe puisqu'il doit travailler avec deux programmes différents au quotidien. Tout ceci sans oublier la gestion de la classe, élément essentiel afin de préserver un climat propice à l'apprentissage. Avec la clientèle d'aujourd'hui, à savoir la hausse des élèves en difficulté, voilà qui représente souvent tout un défi !

Complexité et précarité au quotidien

Durant ses heures de tâche complémentaire sans présence élève, l'enseignant doit rencontrer... ses élèves ! En effet, il les rencontre en tutorat pour faire un suivi pédagogique, un suivi de l'assiduité et un suivi de leur comportement en classe.

Un enseignant à l'éducation des adultes se voit assigner en moyenne deux heures de réunions par semaine : rencontres par matière, assemblées générales, rencontres de rendement ou d'assiduité, rencontres en équipe-école, rencontres avec l'équipe de professionnels, etc. De plus, la participation à au moins un comité est obligatoire dans la plupart des centres.

Dans le temps alloué aux tâches personnelles, il doit s'acquitter de la planification individuelle et de groupe des cours, de la totalité des corrections (les examens ne peuvent pas quitter les centres), de l'organisation de la classe et du matériel pédagogique. De plus, il doit aussi trouver le temps de s'approprier les nouveautés des programmes pédagogiques, les nouvelles méthodes d'évaluation et de correction et le nouveau matériel pédagogique.

Au quotidien, un enseignant à l'éducation des adultes n'a d'autre choix que de se contenter de ressources très limitées, malgré les grands et nombreux besoins des élèves. Fréquemment, il arrive que la direction ou les différents professionnels tels que la psychoéducatrice, l'orthopédagogue, le conseiller en orientation doivent répartir leurs heures de travail dans plusieurs centres. Il revient donc aux enseignants d'assumer certaines responsabilités lors de l'absence de ces ressources.

Certains enseignants à statut précaire sont obligés de se promener d'un centre à un autre dans une même journée. Ils vivent avec la crainte constante de perdre leur emploi qui dépend uniquement du taux de fréquentation du centre. Il arrive souvent qu'un enseignant à temps partiel se voit rajouter, puis retirer des heures d'enseignement d'une semaine à l'autre. La précarité d'emploi à l'éducation des adultes constitue donc un véritable casse-tête.

Le Comité de la formation générale des adultes

UN REER+ POUR ÉPARGNER PLUS :

un petit montant par paie peut faire toute la différence !
Surtout quand on bénéficie de **30 % d'économies d'impôt supplémentaires**.

FONDS
de solidarité FTQ

fondsftq.com

1 800 567-FONDS (3663)

FondsFTQ



AU 30 NOVEMBRE 2017

RENDEMENT COMPOSÉ ANNUEL
À L'ACTIONNAIRE DEPUIS LE DÉBUT
DES ACTIVITÉS DU FONDS :

4,2%

RENDEMENT COMPOSÉ ANNUEL À L'ACTIONNAIRE

10 ans	5 ans	3 ans	1 an
4,5 %	7,6 %	7,8 %	8,9 %

39,32 \$

VALEUR DE
L'ACTION AU
05-01-2018

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des actions et du réinvestissement de tous les dividendes et ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur, qui aurait pour effet de réduire le rendement. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.